



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA DÉCISION N° DM-23-426**  
**MAINTENANCE DES PROGICIELS OFEA EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2023**  
**FISCALITE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché n°2020007 relatif au droit de licence annuelle des progiciels Fiscalité prend fin au 31 décembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre l'exploitation et la maintenance des progiciels OFEA Fiscalité ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société INETUM SOFTWARE FRANCE, sis 151 rue Gilles Roberval –30915 NIMES, représentée par Monsieur Emmanuel BLAISSE en qualité de Directeur Division Solutions Territoriales, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support des progiciels OFEA Fiscalité.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2027.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 9 267.00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 8 000.00 € HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231122-lmc1H11313H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 22/11/2023  
Date de Publication : 22/11/2023